

Programmes d'études du Bachelier AESI Education physique

PRÉREQUIS - COREQUIS

Les Unités d'Enseignement "AIP1" et "AIP2" et "S" du 2^{ème} quadrimestre du Bloc 1 sont prérequis à la poursuite des études pour l'Unité d'Enseignement "AIP3" du Bloc2.
 Les Unités d'Enseignement "AIP3" et "AIP4" du Bloc 2 sont prérequis pour la poursuite des études pour l'Unité d'Enseignement "AIP5" du Bloc3.
 Les Unités d'Enseignement "AIP5" et "AIP6" du Bloc 3 sont corequis pour leur validation.

2019-2020

		ECTS	%	Premier Bloc		H	Q	
BLOC 1	Formation psychopédagogique	C1	5	50	Psychologie du développement I	30	Q1	
				0	Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant I	15		
				50	Pédagogie générale	30		
	Approche socioculturelle et philosophique	C2	5	50	Philosophie et histoire des religions	30	Q2	
				50	Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et la dimension de genre	30		
	Formation psychopédagogique	C3	5	50	Psychologie de la relation et communication	30	Q2	
				0	Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant II	15		
				50	Psychologie du développement II	30		
	Ateliers d'intégration professionnelle et de construction de l'identité professionnelle	AIP1	10	0	Stages pédagogiques	60	Q1 ET Q2	
				100	Ateliers de Formation Professionnelle	120		
		AIP2	5	80	Maîtrise orale et écrite de la langue française	60	Q1 ET Q2	
				20	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement : outils TICE	15		
BLOC 2								
BLOC 1	Savoirs (inter)disciplinaires et leur didactique	S1	5	35	Sciences fondamentales appliquées à l'éducation physique et sportive : Physiologie I	30	Q1	
					35	Analyse du mouvement I		30
					30	Psychomotricité : Théorie I		30
			S2	5	40	Théorie, technique et pratique de l'éducation physique et sportive dans ses dimensions collectives et individuelles : Activités d'expression I	30	Q1
					40	Activités sportives collectives I	30	
					20	Didactique et méthodologie de l'éducation physique	15	
			S3	5	50	Théorie, technique et pratique de l'éducation physique et sportive dans ses dimensions collectives et individuelles : Activités aquatiques y compris les notions de sauvetage I	30	Q1
					50	Activités sportives individuelles I	30	
					40	Sciences fondamentales appliquées à l'éducation physique et sportive : Physiologie II	30	
			S4	5	40	Théorie, technique et pratique de l'éducation physique et sportive dans ses dimensions collectives et individuelles : Analyse du mouvement II	30	Q2
					20	Psychomotricité : Didactique I	15	
					50	Théorie, technique et pratique de l'éducation physique et sportive dans ses dimensions collectives et individuelles : Activités d'expression II	30	
	S5	5	50	Théorie, technique et pratique de l'éducation physique et sportive dans ses dimensions collectives et individuelles : Activités sportives collectives II	30	Q2		
			50	Activités aquatiques y compris les notions de sauvetage II	30			
			50	Activités sportives individuelles II	30			
BLOC 2								
BLOC 1	Savoirs (inter)disciplinaires et leur didactique	S7	5	50	Sciences fondamentales appliquées à l'éducation physique et sportive : Physiologie III	60	Q1	
					25	Analyse du mouvement III		30
					13	Psychomotricité : Didactique II		15
			S8	5	30	Théorie, technique et pratique de l'éducation physique et sportive dans ses dimensions collectives et individuelles : Activités d'expression III	30	Q1
					20	Didactique et méthodologie des activités d'expression I	15	
					30	Activités sportives collectives III	30	
			S9	5	30	Théorie, technique et pratique de l'éducation physique et sportive dans ses dimensions collectives et individuelles : Activités aquatiques y compris les notions de sauvetage III	30	Q1
					40	Didactique et méthodologie des activités aquatiques y compris des notions de sauvetage I	30	
					30	Activités sportives individuelles III	30	
			S10	5	30	Sciences fondamentales appliquées à l'éducation physique et sportive : Analyse du mouvement IV	30	Q2
					30	Education à la santé	30	
					20	Psychomotricité : Didactique III	15	
	S11	5	30	Théorie, technique et pratique de l'éducation physique et sportive dans ses dimensions collectives et individuelles : Activités d'expression IV	30	Q2		
			20	Didactique et méthodologie des activités d'expression II	15			
			30	Activités sportives collectives IV	30			
	S12	5	30	Théorie, technique et pratique de l'éducation physique et sportive dans ses dimensions collectives et individuelles : Activités aquatiques y compris les notions de sauvetage IV	30	Q2		
			30	Activités sportives individuelles IV	30			
			40	Didactique et méthodologie des activités sportives individuelles I	30			
BLOC 3								
BLOC 1	Savoirs (inter)disciplinaires et leur didactique	S13	5	15	Sciences fondamentales appliquées à l'éducation physique et sportive : Physiologie IV	15	Q1	
					25	Biométrie		30
					15	Analyse du mouvement V		15
			S14	5	15	Théorie, technique et pratique de l'éducation physique et sportive dans ses dimensions collectives et individuelles : Activités d'expression V	30	Q1
					20	Didactique et méthodologie des activités d'expression III	15	
					30	Activités sportives collectives V	45	
			S15	5	30	Théorie, technique et pratique de l'éducation physique et sportive dans ses dimensions collectives et individuelles : Activités aquatiques y compris les notions de sauvetage V	30	Q1
					20	Didactique et méthodologie des activités aquatiques y compris des notions de sauvetage II	15	
					30	Activités sportives individuelles V	30	
					20	Didactique et méthodologie des activités sportives individuelles II	15	
					0	Activités sportives complémentaires	30	

ÉPREUVE INTÉGRÉE

Pour pouvoir présenter l'épreuve intégrée, l'étudiant doit obtenir la mention "Part." dans chaque activité d'apprentissage des unités d'enseignement AIP1, 3 et 5.
 Pour pouvoir présenter l'épreuve intégrée de l'Unité d'Enseignement C5, l'étudiant doit obtenir la mention "Part." pour les activités d'apprentissage : évaluation des apprentissages II, psychologie des apprentissages III, ouverture de l'école sur l'extérieur et technique de gestion de groupe et expression orale II.
 Pour les activités d'apprentissage des unités d'enseignement AIP1, 3 et 5, aucun report de notes n'est accordé en cas d'échec aux épreuves intégrées.